

Entrepreneuriat

JCI Libreville-Iboga en caravane auprès des étudiants



Donald Indingui, l'un des experts, développant la thématique sur l'inspiration.



Vue des personnes présentes au lancement de la caravane de JCI Libreville-Iboga

JMN
Libreville/Gabon

LES membres de la Jeune chambre internationale (JCI Libreville-Iboga) ont lancé, le week-end dernier, une caravane sur l'entrepreneuriat ayant pour cible les étudiants. La Chambre de commerce de Libreville a servi de cadre à la première séance de formation au cours de laquelle quelques étudiants et promoteurs économiques ont été éduqués sur trois thématiques. A savoir : "Trouvez l'inspiration en vous", "Le financement participatif" et "Les 10 secteurs d'activité les plus rentables en Afrique".

Il s'est essentiellement agi de donner aux jeunes, les clés et les rudiments indispensables avant de se lancer dans un projet. Manager d'une entreprise spécialisée dans le réseautage d'affaires, Donald Urbain Indingui, l'un des experts, a instruit l'auditoire sur comment trouver et gérer l'inspiration, ainsi que sur l'importance de bien mûrir ses idées pour passer du spéculatif à la réalisation. Les multiples avantages du management participatif, un mode de collecte ou de levée straté-

gique de fonds, permettant à des contributeurs (personnes physiques ou morales) de financer des projets répondant à leurs aspirations et convictions ont également été expliqués.

Le financement participatif peut se faire sous forme de don, de prêt ou d'actionariat, mais il faut que le projet soit convaincant, voire ambitieux.

Parmi les secteurs d'activité les plus rentables en Afrique, l'expert a cité l'énergie solaire, l'agroalimentaire ou l'agrobusiness, le smartphone, l'accès à l'internet, l'éducation, l'art africain, le commerce de détail ou le négoce, les applications des services en ligne ou appli mobile, les solutions de paiement électronique et l'immobilier.

Le président en exercice de la JCI Libreville-Iboga, Bonnavanture Methoevi, a précisé que l'objectif de cette caravane est d'encourager à entreprendre et saisir les différentes opportunités d'affaires qui se présentent sur le plan local.

« C'est un moyen de lutter contre le chômage et la précarité et de changer leur quotidien. Il suffit d'avoir de bonnes idées et savoir les transformer en projets rentables », a-t-il conclu.

Hydrocarbures/ 1er trimestre 2018

La hausse des cours du pétrole dope Maurel & Prom

MSM
Libreville/Gabon

LA junior pétrolière Maurel & Prom a réalisé au premier trimestre 2018 un chiffre d'affaires de 128 millions de dollars (70 milliards de francs), en hausse de 33%.

Selon le communiqué du groupe, cette embellie est le résultat d'une forte progression du prix moyen de vente de l'huile produite au Gabon (66,3 dollars le baril), soit +26%. En effet, la production opérée d'huile au Gabon s'est

élevée à 23 975 b/j, soit 19 180 en part M&P (80%). Ce niveau de production est quasi-stable par rapport au quatrième et au premier trimestres 2017.

Maurel & Prom a repris en 2018 ses activités de forage interrompues depuis 2015. Le programme de travail inclut onze puits de développement et trois side-tracks.

Selon le programme arrêté, le forage du premier puits a débuté le 17 mars. Les effets positifs attendus sur la production devraient être sensibles au second semestre.

REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

No de référence : AON 02/FRN/2018/UCP-PRODECE du 26/04/2018

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'ETAT Gabonais après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'ETAT Gabonais ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.

2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE) par le présent Appel d'Offres, invite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de kits d'outillage en seize (16) lots distincts comprenant :

- Lot n°1 : acquisition de vingt (20) kits pour coiffure Dames ;
- Lot n°2 : acquisition de vingt (20) kits pour l'esthétique ;
- Lot n°3 : acquisition de vingt (20) kits pour coiffure Hommes ;
- Lot n°4 : acquisition de quarante (40) kits pour la cuisine ;
- Lot n°5 : acquisition de vingt (20) kits pour la couture ;
- Lot n°6 : acquisition de vingt (20) kits pour la boulangerie ;
- Lot n°7 : acquisition de soixante (60) kits pour la mécanique automobile ;
- Lot n°8 : acquisition de quarante (40) kits pour l'électricité automobile ;
- Lot n°9 : acquisition de quarante (40) kits pour la soudure - chaudronnerie ;
- Lot n°10 : acquisition de quarante (40) kits pour la tôlerie - peinture ;
- Lot n°11 : acquisition de vingt (20) kits pour froid-climatisation automobile ;
- Lot n°12 : acquisition de vingt (20) kits pour frigoriste ;
- Lot n°13 : acquisition de vingt (20) kits pour la plomberie ;
- Lot n°14 : acquisition de vingt (20) kits pour la maçonnerie ;
- Lot n°15 : acquisition de quarante (40) kits pour menuiserie ;
- Lot n°16 : acquisition de soixante (60) kits pour l'électricité bâtiments.

Les fournisseurs peuvent soumissionner sur plusieurs lots simultanés. Chaque lot fera l'objet d'un marché unique.

3. La passation des Marchés sera conduite par Appel d'offres National (AON) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011, version révisée en juillet 2014 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Unité de Coordination (UCP) sis au quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur) ; ou par téléphone au n°: 00.241.01.44.28.78 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique : ucp.prodecegabon@gmail.com ; bmouiri@gmail.com.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
• Expérience en prestations similaires les trois (03) dernières années. Le soumissionnaire devra joindre les attestations de bonne fin, les copies des marchés, ainsi que tout autre document justificatif (au moins deux marchés) ;
• autorisation du fabricant ;
• disponibilité des consommables ;
• disponibilité du service après-vente et du personnel clé pour la maintenance des équipements ;
• garantie des équipements ;
• disposer d'une preuve de liquidités ou de facilité de crédit (attestation bancaire).

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 F CFA en espèces.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse de l'Unité de Coordination (UCP) PRODECE ci-dessous au plus tard le **28 mai 2018**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse et numéro de l'UCP mentionnée ci-dessous le **28 mai 2018 à 12 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie en espèces ou par chèque certifié au montant précisé à la clause IS 19.1 des Instructions aux soumissionnaires (page 33) du DAO.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

l'Unité de Coordination (UCP) du PRODECE,
B.P. : 1269 Libreville - Gabon,
quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC, ancien siège Azur)
Tél. n°: 00.241.01.44.28.78
email : ucp.prodecegabon@gmail.com ; bmouiri@gmail.com.